

L'athlétisme indoor à LLN, quelle saga !

INFRASTRUCTURES Ouverture fin 2018

On avait failli attendre... Ce vendredi, plus de cinq ans après la décision du gouvernement de la Fédération Wallonie-Bruxelles (FWB) de construire une salle d'athlétisme de 200 m à Louvain-la-Neuve, le coup d'envoi des travaux a, enfin, été donné par le ministre des Sports Rachid Madrane (PS), son prédécesseur initiateur du projet André Antoine (CDH), le bourgmestre d'Ottignies-Louvain-la-Neuve Jean-Luc Roland (Ecolo) et le procteur de l'UCL Marc Francaux, et ce en présence de beaucoup d'autres personnes intéressées ou impliquées, de près ou de loin, dans le projet, une espèce d'armée de « Saints-Thomas » soucieux sans doute de le voir pour y croire ! La saga de cette salle a, en effet, déjà fait couler beaucoup d'encre. Et mérite qu'on s'y attarde.

1 De quand date le projet de cette piste d'athlétisme indoor ? Le premier « sérieux », prévu sur le site de Jambes, remonte, ne riez pas, à... 1987, lorsque Philippe Monfils (MR) avait le portefeuille des Sports à la Communauté française, et a certainement été suivi de quatre autres jusqu'à l'ère Michel Daerden (PS), en 2009. Des ballons d'essai qui ont coûté près de 2,5 millions d'euros en études diverses et indemnités de dédit. Puis, André Antoine a projeté de l'intégrer dans un centre sportif de haut niveau, autre projet esquissé avant lui par Claude Eerdekens (PS). Mettant en concurrence plusieurs villes pour accueillir la crème du sport francophone dans les mêmes installations avec un budget prévisionnel de 70 millions d'euros, il a dû finalement faire machine arrière pour éviter une guerre ouverte entre Liège et Louvain-la-Neuve, qui avaient les deux

meilleurs dossiers. En mai 2012, le gouvernement Demotte s'est entendu sur la construction de cette salle pour un budget de 22,5 millions sur le site de Blocry en accordant des compensations au Sart-Tilman par le biais de très grosses rénovations. L'idée de la concentration des élites s'est, elle, étioyée pour des raisons économiques avec la pérennisation des centres Adeps de Liège pour les sports-études de rugby, de handball, de badminton et de natation, de Mons pour ceux de tennis et de gymnastique et de Jambes pour celui de basket-ball. S'il a fallu tant de temps entre la décision et le début de la construction, que certains, dit-on, ont voulu torpiller jusqu'au bout, c'est en raison des recours mais aussi de la rigueur technique des procédures que la FWB a voulu imposer pour être inattaquable. « Ce projet était un peu devenu l'Arlésienne », a reconnu Rachid Madrane. Je suis content d'avoir pu le finaliser et d'avoir assuré la dernière ligne droite. » « On va enfin pouvoir passer du projet au rêve », a ajouté André Antoine.

2 En quoi consiste cette salle ? Accolée à la piste d'athlétisme en plein air située sur le boulevard de Lauzelle, reliée au centre sportif de Blocry par une passerelle, la future salle de plus de 10.000 m², censée être prête pour novembre 2018, est un petit bijou architectural qui s'intégrera magnifiquement dans le paysage néo-louvaniste. Elle comprendra un anneau de 200 m avec six couloirs et une ligne droite de 60 m avec huit couloirs en son centre, sans oublier une piste d'échauffement. Elle ne servira pas qu'à l'athlétisme, tant s'en faut. L'accent, lors de la construction confiée au consortium

Graeve, sera mis sur les performances énergétiques et environnementales. Si les sportifs de haut niveau y seront prioritaires, « elle devra servir à tout le monde », a rappelé Marc Francaux, qui a précisé que les clubs, les étudiants, les athlètes venus de Flandre et de l'étranger y auront leur place. La Ligue francophone d'athlétisme (LBFA) y installera les bureaux de sa direction technique et devrait y organiser ses championnats (régionaux et nationaux), une belle revanche pour elle qui, depuis sa création en 1978, a toujours dû demander l'asile à ses voisins. « C'est un projet fondamental, qui va au-delà de l'athlétisme, même si les résultats de l'athlétisme francophone depuis dix ans le justifiaient », a déclaré, de son côté, Jacques Borlée. Le sport arrive dans un milieu universitaire, théâtre d'excellence. Cela va nous donner des possibilités de sublimation. Nous viendrons évidemment nous y entraîner ; de toute façon, nous venons déjà deux fois par semaine à Louvain-la-Neuve. »

3 Y a-t-il d'autres installations sportives à venir à Louvain-la-Neuve ? Le trio Adeps/UCL/Ottignies-LLN a déposé auprès du gouvernement de la Région wallonne un projet de construction d'une nouvelle piscine de 50 m sur 25 m (avec dix couloirs) qui compléterait l'offre du site de Blocry où les deux (petites) piscines existantes sont arrivées à bout de course. Il y a aussi le futur dojo fédéral de la Fédération francophone de judo (FFBJ), aujourd'hui largement entamé, mais où les travaux sont, hélas !, à l'arrêt en raison d'une procédure de réorganisation judiciaire de l'entreprise de construction en charge du chantier. ■

PHILIPPE VANDE WEYER

Duchene-De